



Transcription d'un divorce

Par **sonia06000**, le **27/07/2011** à **18:06**

Bonjour,
MAITRE, je voudrais savoir si un huissier fait partis de ses fonction pour faire une transcription à NANTES pour un divorce qui à été prononcé en algerie, car je suis en invalidiée avec 1 enfant à charge donc tres peux de revenus pour prendre 1 avocat et donc de bien vouloir me fournir une listes sur NICE des personnes qui peuvent m'aider et quelle sont mes démarches..en attente d'une réponse de votre part je vous en remercie d'avance.
cordielement

Par **pat76**, le **27/07/2011** à **19:22**

Bonsoir
A qui adressé vous ce message. Vous êtes sur un forum où tous les répondeurs sont bénévoles.
Si vous avez besoin de l'aide d'un huissier ou d'un avocat et que vous n'avez pas de revenus suffisant pour payer les honoraires, vous pouvez demander l'aide juridictionnelle.
Pour cela vous devez remplir un dossier de demande d'aide juridictionnelle.
Vous pourrez vous procurez ce dossier au secrétariat de l'aide Juridictionnelle au Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez.

Par **sonia06000**, le **29/07/2011** à **10:42**

bonjour, merci de m'avoir répondu je veux savoir çi 1 huissier fait parti de ses fonction pour demander une transcription de divorce à NANTES oui ou non ?merci de me répondre cordialement.

Par **amajuris**, le **29/07/2011** à **15:56**

bjr,rnla réponse est non.rncdt